

 Schweizerische Eidgenossenschaft Confédération suisse Confederazione Svizzera Confederaziun svizra	Département fédéral de l'économie DFE Station de recherche Agroscope Changins-Wädenswil ACW	Version	Seite/ Page 1/2
3.2_5_IT_5	REGLES D'ECRITURE	Etabli le / Erstellt am: 13.06.08	
Auteur / Autor : E. Rohrer	Validé par / Bewilligt durch: P. Rusterholz		

Règles d'écriture pour les articles scientifiques ou techniques

Conseils généraux pour l'écriture

- **phrases courtes** (plutôt 3 phrases avec une idée chacune qu'une longue phrase avec 3 idées)
- **formulation active et affirmative**: éviter les «on constate que...», «il n'est pas inutile de préciser...» et autres périphrases. Aller droit au but. N'utiliser le «nous» qu'à bon escient: il est sous-entendu que ce sont les auteurs qui parlent.
- **éviter les répétitions**: la langue française ne les tolère pas et la répétition engendre la confusion dans l'esprit du lecteur. Dès qu'une donnée est exposée dans l'introduction ou les matériels et méthodes, faire confiance à la mémoire du lecteur et poursuivre l'énoncé en la considérant comme acquise. Exception: le **résumé** et les **conclusions**, qui reprennent chacun à leur manière des éléments de l'article.

Contenu des parties rédactionnelles

- **Titre**: concis (éviter les articles, les phrases complètes, les références entre parenthèses, etc.) et bien ciblé sur l'essentiel; adopter éventuellement la forme interrogative pour poser la question abordée dans l'essai. Ex: «*Le prélèvement des échantillons de lait pour l'évaluation des teneurs du lait doit être standardisé*» devient: «**Standardisation des échantillons de lait**». On perd un peu d'information pour gagner du sens. Une formule comme: «**Comment standardiser les échantillons de lait?**» met l'accent sur le côté méthodologique.



3.2_5_IT_5

REGLES D'ECRITURE

Etabli le / Erstellt am:

Auteur / Autor : E. Rohrer

Validé par / Bewilligt durch:

Le / am:

- **Résumé:** il sert à situer le sujet, à préciser les conditions d'expérimentation et à donner une idée générale des résultats. C'est la porte d'entrée. Il doit être court (150 mots) et ne pas se confondre avec les conclusions qui ne traitent que des résultats = porte de sortie.
- **Introduction:** bref rappel de l'environnement dans lequel se place la publication. Problématique, év. historique des recherches et remarques sur le contexte actuel (p. ex. politique agricole, connaissances insuffisantes sur tel aspect du sujet, changement structurel etc.). Pas de description du dispositif expérimental dans ce chapitre.
- **Matériel et méthodes:** ce chapitre se résume à décrire les principales étapes du protocole expérimental en quelques phrases avec un tableau pour les données techniques. Eviter de citer les données qui ne sont pas traitées dans les résultats.
- **Résultats (+ Discussion):** ce chapitre est destiné aux lecteurs compétents – collègues, clients principaux – qui veulent des faits concrets; leur transmettre des informations utilisables, avec les acquis, les bémols et les nouvelles questions clairement articulés. Réserver la discussion aux doutes et aux développements futurs.
- **Conclusions:** la plupart des lecteurs lisent d'abord le résumé et les conclusions et décident ensuite de lire ou non le reste de l'article. Les conclusions ont donc un rôle vendeur: comme les messages publicitaires, elles sont concises et ne véhiculent qu'un seul thème par point. C'est l'emplacement idéal pour les recommandations pratiques issues des résultats de l'étude. Les conclusions ne sont pas là pour continuer la discussion, donner des précisions de dernière minute sur un résultat, citer des références ou développer subitement des thèmes qui ne sont pas traités dans l'article.

Eliane Rohrer, rédaction Revue suisse de Viticulture
et Recherche Agronomique Suisse